
**6^e Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier
Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire,
Le lundi 10 juin 2024 à 19 h, 100, Quai Saint-André**

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Mathieu Laroche-Casavant	Secrétaire (2025)
Mme Farrah Bérubé	Vice-présidente (2026)
Mme Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
Mme Andréanne Bernier	Administratrice (2025)
Mme Claudia Bennicelli	Administratrice (2025)
Mme Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
Jean-Philippe Boivin	Administrateur (2026)
M. Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
M. François Lefebvre	Administrateur (2025)

AUTRES PRÉSENCES

Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M. Michel Masse	Président du Comité des Citoyens du Vieux-Québec

Dix personnes assistent à l'assemblée

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation de la vision événementielle du *Bureau des Grands événements (BGE)*, informations sur les exigences de mitigation des inconvénients et période de questions avec M. Yohann Maubrun, directeur du *BGE*, Ville de Québec

4. Suivis et adoption du procès-verbal du 13 mai et autres assemblées régulières et spéciales antérieures

5. Période d'information de la conseillère municipale, Mme Mélissa Coulombe-Leduc

6. Période de questions et commentaires des citoyens

7. Trésorerie

- Budget, état des revenus et dépenses ;
- Autorisation et remboursement de dépenses

8. Rapport des délégations et autres participations des administrateurs.trices du Conseil de quartier

- Intervention auprès de CDPQ-Infra
- Paysage sonore (*Ville et Port Québec*)
- Table d'itinérance
- Suivi : Place de Namur; *reporté à la rencontre de septembre*

9. Fonctionnement du conseil d'administration

- Plaintes citoyennes à l'égard des véhicules routiers (*stationnement sur rue avec vignette et permis spéciaux pour stationnement hors-rue, voitures bruyantes, respect de la vitesse et motos et autobus circulant dans le quartier*).
- Adoption du calendrier d'assemblées.
- Consultations publiques ou séances d'information publique à venir.

10. Correspondance

11. Divers

12. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Farrah Bérubé ouvre l'assemblée à 19h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est **PROPOSÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

3. Présentation de la vision événementielle du *Bureau des Grands événements (BGE)*, informations sur les exigences de mitigation des inconvéniens et période de questions avec M. Yohann Maubrun, directeur du *BGE*, Ville de Québec

Présentation des grands évènements sous 4 points :

- Présentation du *BGE*
- La vision événementielle
- La gestion des conséquences générées par les évènements
- Le calendrier estival

1- Le *BGE* gère essentiellement les grands évènements. Son rôle est d'accompagner et de soutenir la tenue de festivités. Les projets sont déposés par des promoteurs et mis de l'avant lorsque ceux-ci répondent à une opportunité et à la faisabilité.

Une soixantaine de grands évènements se tiennent sur le territoire de la Ville de Québec. Souvent la Ville vient appuyer ces évènements par l'octroi d'une subvention (*comme le Carnaval de Québec, le marathon, etc.*) et 60 % de ceux-ci sont accessibles gratuitement.

Le *BGE* s'assure que les projets répondent à trois grands principes : extérieurs, publics, gratuits. 80% des projets sont culturels et 20% sont des évènements sportifs.

2- La vision événementielle s'organise autour de 3 axes : animer, rassembler et rayonner.

- Évènements inclusifs pour tous, toute l'année.
- Leadership pour créer une rencontre entre les promoteurs et les citoyens.
- Contribuer à la qualité de vie et au rayonnement de *l'Accent d'Amérique*
- Favoriser l'essor de la Ville via des retombées sociales, économiques et touristiques. Plus de 500 petits évènements (*de proximité*) se déroulent tout au long de l'année.

3- Gestion des conséquences :

Rappel sur la notion de propriété : 38% du Vieux-Québec est propriété du gouvernement fédéral. Le parc de l'Hôtel de Ville, les jardins de l'Hôtel de Ville, l'espace 400, certaines rues et place d'Youville sont les seules propriétés de la Ville de Québec ce qui restreint les interventions possibles.

Lorsque d'autres sites sont concernés, la Ville consulte et parlemente pour s'assurer du bon déroulement des activités.

Le promoteur dépose un projet, plusieurs intervenants apportent des enjeux et c'est à toutes les instances de communiquer. La Ville essaiera de satisfaire au mieux aux besoins, aux exigences et aux contraintes qui se présentent. La Ville tient compte aussi des plaintes des citoyens, s'il y a lieu. M. Maubrun réitère que rien n'est laissé au hasard.

4-M. Maubrun présente le calendrier évènementiel qui comporte un nouveau venu, un triathlon en début juillet.

Réactions et questions du public et du Conseil de quartier :

M. Maubrun sera de retour à l'automne pour présenter le dossier des amuseurs de rue.

Les citoyens ont l'impression que les événements prennent de l'expansion sur le territoire rendant la circulation difficile, l'annulation d'arrêts essentiels du *RTC* dans certains secteurs du Vieux-Québec, ce qui donne plus d'attraits pour les stationnements souterrains, créant des bouchons de circulation (*Marché allemand*). Le directeur du *BGE* rappelle que le promoteur discute directement avec le *RTC*. Il est proposé de prioriser la mobilité et la priorité de déplacement des citoyens avant, par exemple, de placer les installations d'un événement.

Une citoyenne souligne les nuisances sonores générées autour de la Colline Parlementaire. Elle souligne aussi l'aspect esthétique de l'aménagement des sites qui dénature l'aspect patrimonial et la beauté du Vieux-Québec.

M. Maubrun assure les citoyens que son message était de démontrer la complexité des négociations dans l'organisation de grands événements. Quant à l'esthétique, une conversation a été amorcée et Yohan partage le point de vue de la résidente pour habiller les installations lors des préparatifs précédant la tenue d'un événement. Le commentaire sera relayé.

L'évènement *Réverbère* mettra à l'honneur les amuseurs publics à un autre moment que l'été; le *BGE* souhaite que le projet apporte des bienfaits. Ce type de projet est plus difficile à circonscrire dans un lieu spécifique. Il ne sera pas si intrusif.

Un citoyen souligne que les événements ont changé et ont perdu leur convivialité. Il a l'impression que ces fêtes sont commerciales. (*Carnaval de Québec M. Christie*). M. Maubrun relatera la préoccupation du citoyen. Il serait pertinent d'écrire aux organisateurs officiels des événements spécifiques.

On propose de faire un calendrier des événements (*noms et dates prévues*) pour avoir une vision d'ensemble de ce qui se passe dans le quartier.

4. Suivis et adoption du procès-verbal du 13 mai

Les suivis sont **PROPOSÉS PAR** Daniel Riverin **ET DUMENT APPUYÉS PAR** Nadia Leclerc.

5. Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc

- Catherine Vallières-Roland a travaillé sur le comité des Grands événements; ces rencontres biennuelles sont une innovation. Les Gouvernements ont préséance sur la Ville. Ils n'ont pas de permission à demander. Les canaux de communication sont maintenus. Ce n'est pas parfait et la Ville essaie d'atténuer les conséquences et irritants pour les résidents.

- Le *Grand Défi Pierre Lavoie* passera dans le quartier mais, ne s'y arrêtera pas.

- Tour de Beauce : des entraves seront installées dans le quartier. Le [plan](#) est disponible en ligne.

- Le coût d'achat de l'ancienne école *St-Louis-de-Gonzague* a été revu à la baisse, à la suite de la découverte de contaminants. La transaction devrait se conclure au cours de l'été.

- Pour ramener 500 résidents dans le quartier du Vieux-Québec, il faut être proactif; des annonces suivront à court terme. Comme la ville investit dans des projets immobiliers cela influence des promoteurs privés à concevoir des projets résidentiels.

- Une présentation sera faite sur des réaménagements souterrains et en surface sur les rues Du Parloir et Desjardins, de Buade et Donnacona. Les projets sont reportés en 2027 (*prévus en 2025*) en raison des travaux au ministère des Finances qui ont préséance.

- Des informations sur les zones piétonnes seront communiquées sous peu.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Il est suggéré d'ajouter un arrêt au coin du chemin St-Louis et de Ste-Ursule et un arrêt à la rue De Brébeuf pour ralentir la circulation. Certains murs ont besoin d'être refaits notamment celui de la rue St-Denis. La conseillère mentionne que des travaux de réfection sont prévus en 2025 et se feront sous la juridiction de la Ville. La conseillère va vérifier le muret autour du parc *des Gouverneurs*. Un citoyen propose d'analyser la possibilité de reculer ce mur pour permettre le stationnement à 60 degrés; cette suggestion doit être acheminée aux autorités qui gèrent le parc. Mais, la demande peut être envoyée en copie conforme au Conseil de quartier qui fera un suivi.

Bien que le travail politique fasse partie du mandat de la Ville lorsqu'elle s'adresse aux autorités fédérales, on rappelle qu'il y a une très belle collaboration avec les deux instances décisionnelles gouvernementales, provinciale et fédérale. La table de concertation réunit aussi plusieurs acteurs. M. Jocelyn Gilbert, administrateur du Conseil, est porte-parole au sein de cette table de concertation.

Mme Lise Bourbeau rappelle le problème soulevé l'an dernier par le stationnement sur la rue Wilfrid-Laurier des nombreux autobus transportant les jeunes du *Défi Pierre Lavoie*, nombre de ceux-ci laissant tourner leur moteur à l'arrêt. Il s'agissait d'un défi « à pied » (*marche ou course*) dans le quartier pour

lequel les enfants de l'extérieur venaient par autobus. Elle a reçu des excuses du *Défi Pierre Lavoie*, par courriel. Elle s'inquiète de l'édition 2024. Elle communiquera son inquiétude via courriel au Conseil de quartier et à Mme Hélène St-Pierre.

Un résident revient sur la proposition d'ajouter une vignette de stationnement d'une durée de 6 mois, pour les véhicules récréatifs estivaux. La Ville sera en processus de révision des vignettes et stationnements à l'automne et l'idée pourra être partagée au comité.

Michel Masse du comité de citoyens, demande une résolution concernant les travaux en cours aux parcs Corps-de-Garde et Cavalier-du-Moulin.

RÉSOLUTION 24-CA-06-10-01:

TRAVAUX AUX PARCS CORPS-DE-GARDE ET CAVALIER-DU-MOULIN.
Concernant le fait que la Ville avait promis de présenter au CQVQCBCP et aux citoyen·nes les plans finaux d'aménagement du parc Corps-de-Garde.

Il est résolu de demander à la Ville de Québec de venir présenter les plans finaux d'aménagement du parc Corps-de-Garde lors d'une séance du CQVQCBCP à l'automne 2024.

PROPOSÉE PAR Farrah Bérubé **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant.

Un intervenant propose d'améliorer la visibilité sur les rues Dauphine et D'Auteuil par l'ajout d'un miroir.

Il demande aussi de vérifier le permis d'un amuseur public(*accordéoniste*) qui monopolise un site toute la journée. Le numéro de téléphone du régisseur des amuseurs sera partagé. Mathieu Laroche-Casavant, a amorcé un travail pour que les auditions aient lieu plus fréquemment pour renouveler les permis.

Le problème du stationnement anarchique dans le quartier est à nouveau soulevé. On propose des pistes de solutions : communiquer les stationnements hors-rue, augmenter les rondes de surveillance, sensibiliser les commerçants et les outiller pour informer les clients, augmenter le coût de l'amende ou faire remorquer.

Suivi du projet de l'*Îlot Charlevoix* : deux conseils de ville se sont tenus. Un projet d'habitations avec des commerces de proximité au rez-de-chaussée est souhaité (*le projet étant été retardé par la pandémie*). La Ville repart de la case départ pour relancer le projet et mettre en place sa réalisation. Cette nouvelle entente prévoit des dates butoirs pour le promoteur: **30 mai**, début de mobilisation du chantier (*travaux préparatoires*) **1 octobre**, excavation ; **31 décembre 2025**, coulage de la dalle de béton du dernier sous-sol et **30 septembre 2027**, fin des travaux.

7. Trésorerie

- Budget, état des revenus et dépenses ;

- Solde total au compte en date du 31 mai 2024 : 6234,55\$
- 970,81\$ pour Vision
 - 3000 \$ pour SR
 - 2263.74 \$ pour le fonctionnement
-
- Entrée/sortie d'argent pour mai 2024 :
(2,95 \$) frais fixes d'utilisation

RÉSOLUTION 24-CA-06-10-02

PAIEMENT À MME HÉLÈNE DION

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant la résolution 24-CA-06-10-02 ;

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 125 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2024 à Mme Hélène Dion.

PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant.

RÉSOLUTION-24-CA-06-10-03

REMBOURSEMENT À MME NADIA LECLERC

Concernant le remboursement des frais de déclaration annuelle au Registraire des entreprises ;

Considérant la résolution 23-CA-06-22 autorisant Nadia Leclerc à s'acquitter des mises à jour et des déclarations annuelles au Registraire des entreprises pour le Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline Parlementaire,

IL EST RÉSOLU d'autoriser le remboursement des frais de déclaration annuelle au Registre des entreprises d'une somme de 39\$ à Mme Nadia Leclerc.

PROPOSÉE PAR Claudia Bennicelli **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Daniel Riverin.

RÉSOLUTION 24-CA-06-10-04

REMBOURSEMENT À MME FARRAH BÉRUBÉ

Concernant le remboursement de frais de représentation déboursée par Mme Farrah Bérubé lors d'une réunion de travail le 12 avril 2024 avec le président du Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline Parlementaire, M. Jocelyn Gilbert,

IL EST RÉSOLU d'autoriser le remboursement des frais de représentation d'une somme de 11,12\$ à Mme Farrah Bérubé.

PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Daniel Riverin.

8. Rapport des délégations et autres participations des administrateurs.trices du Conseil de quartier

- Intervention auprès de *CDPQ-Infra*. On a constaté une très bonne écoute et on a eu l'occasion d'exposer les enjeux et besoins du quartier.
- Paysage sonore (*Ville et Port Québec*). Daniel Riverin partage que le document déposé sur le paysage sonore est considéré de façon sérieuse. Sa qualité a été soulignée et le rapport fait son chemin. On ne sent pas la même ouverture du côté du *Port de Québec*. On souhaite l'appui de la Ville pour aider à faire avancer le dossier.
- Les administrateurs du *FEQ (Festival d'été de Québec)* sont préoccupés par la qualité de vie. Ils ont démontré une écoute et souhaite fournir un effort dans la prochaine édition du festival pour ne pas trop maquiller le visage de la ville. On propose aux citoyens de rester vigilants et de communiquer les bons coups s'il y a lieu.
- Il n'y a pas eu de nouvelles rencontres à la *Table d'itinérance*. La prochaine est prévue en juillet. Le comité a une rencontre prévue en juillet. Le Conseil est mis au courant des problématiques de cohabitation qui peuvent survenir. Les organismes partenaires sont mis à contribution. Trois toilettes publiques seront ajoutées: *Terrasse Dufferin*, quartier *Petit Champlain* et au restaurant le *Gros George*. Un citoyen mentionne que les toilettes de la *Place d'Youville* ne sont pas ouvertes.
- Suivi : Place de Namur; *reporté à la rencontre du 9 septembre*

9. Fonctionnement du conseil d'administration

- Plaintes citoyennes à l'égard des véhicules routiers (*stationnement sur rue avec vignette et permis spéciaux pour stationnement hors-rue, voitures bruyantes, respect de la vitesse et motos et autobus circulant dans le quartier*)

RÉSOLUTION 24-CA-06-10-05

LE TRAITEMENT DES DEMANDES DU SERVICE 311 CONCERNANT LES VÉHICULES ROUTIERS DANS LE VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC-COLLINE PARLEMENTAIRE

Considérant que la Ville mentionne sur son site Internet que « La Déclaration de services résulte d'une démarche d'amélioration continue, dans laquelle se sont impliqués l'administration et le personnel de la Ville de Québec. Fidèle à l'esprit d'excellence qui guide le travail des employés, le service 311 vise à vous offrir des services de qualité, fiables et accessibles. » (*Déclaration de services (quebec.qc.ca)*);

Considérant que la Ville s'est donnée comme priorité d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier;

Considérant que la Ville encourage fortement la participation citoyenne en suggérant toujours l'utilisation du service 311 à ses citoyens ;

Considérant que des demandes 311 peuvent être classées EN COURS pendant plusieurs mois sans suivi auprès du citoyen requérant ;

Considérant que des demandes 331 peuvent être classées RÉSOLUES sans l'être, et ce, sans suivi auprès du citoyen requérant ;

Considérant que des demandes 311 sont classées CAS ISOLÉ pour des situations souvent dénoncées ;

Considérant que des demandes 311 transmises au SPVQ sont refusées puisque ce dernier n'utilise pas le même système ;

Considérant que plusieurs enjeux sont non résolus à ce jour par la Ville malgré le fait que ces enjeux soient très connus et décriés ;

Considérant que le Conseil de quartier a reçu, dans les derniers mois, plusieurs commentaires d'insatisfaction de citoyens concernant des demandes banalisées relativement au non-respect de la réglementation en vigueur dans notre quartier sur les enjeux suivants :

- La circulation soutenue des autobus, des motocyclettes et des voitures bruyantes;
- La vitesse dans les rues mettant en danger les très nombreux piétons et cyclistes;
- Le stationnement sur rue avec vignette (*zone 8*);
- Le stationnement dans les zones débarcadères pendant plus de 10 minutes;
- Le stationnement dans les zones débarcadères avec le moteur allumé;
- Le stationnement hors rue dans les zones avec permis spéciaux (*ex : Parc de l'esplanade*).

Il est RÉSOLU de demander une vigilance dans le traitement des plaintes 311 surtout lorsque les demandes concernent des enjeux connus et/ou des enjeux touchés par une réglementation déjà en vigueur non appliquée ;

Il est RÉSOLU de demander une surveillance policière accrue pour les enjeux exposés;

Il est RÉSOLU de demander aux élus et aux fonctionnaires concernés de mettre la lumière sur ces enjeux souvent exposés par les citoyens afin que ceux-ci cheminent dans l'appareil municipal pour trouver des solutions à court terme pour faire en sorte que la réglementation en vigueur soit appliquée au bénéfice des résidents;

Il est **RÉSOLU** de demander une rencontre de suivi avec le *SPVQ* et les personnes en charge du plan d'intervention du *SPVQ* dans le Vieux-Québec et la Colline parlementaire.

Il est **RÉSOLU** d'envoyer une copie de cette résolution aux conseillers Coulombe-Leduc et Lachance, ainsi que M. Des Rivières.

PROPOSÉE PAR Farrah Bérubé **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Claudia Bennicelli.

RÉSOLUTION 24-CA-06-10-06

Adoption du calendrier d'assemblées.

PROPOSÉE PAR Farrah Bérubé **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

10. Correspondance : aucune

11. Divers : aucun

12. Levée de l'assemblée 21h43

Signé

Jocelyn Gilbert
Président

Signé

Mathieu Laroche-Casavant
secrétaire